

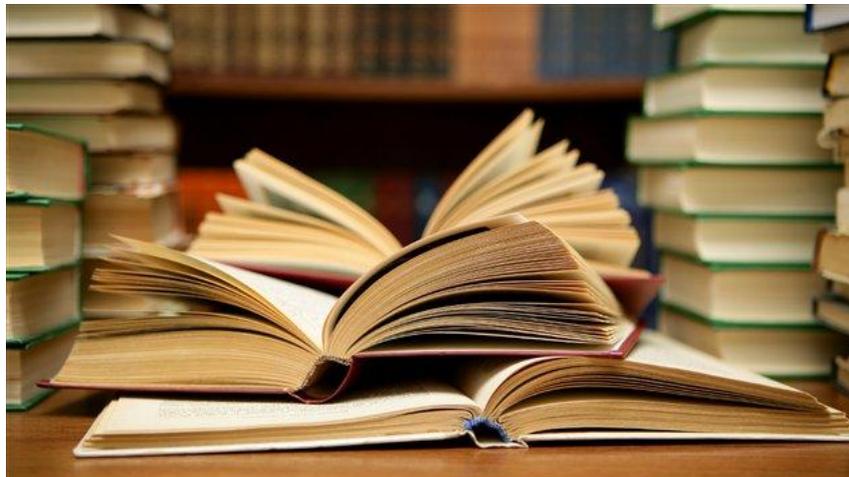


**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

GUIDE DE LA SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION



Introduction	3
1. Citations	3
1.1 Citation directe	3
Texte de moins de 40 mots	3
Texte de plus de 40 mots	4
1.2 Citation indirecte	4
1.3 Citation secondaire	5
1.4 Citation de plusieurs œuvres du même auteur	5
1.5 Citation de plusieurs références dans une même parenthèse	5
2. Insertion des références dans le texte	6
2.1 Un seul auteur	6
2.2 Deux auteurs	6
2.3 Trois à cinq auteurs	6
2.4 Citation de six auteurs et plus	6
2.5 L'auteur est une organisation	7
2.6 Pas d'auteur	7
2.7 Pas de date	7
2.8 Site web dans son ensemble	7
3. Liste des références bibliographiques	8
3.1 Articles de revues, périodiques, journaux	8
Article de revue ou de périodique à un ou plusieurs auteurs (version papier)	8
- Plusieurs auteurs	8
- Deux numéros de revue groupés	8
Article de revue ou de périodique en ligne	9
- avec DOI	9
- sans DOI	9
Article non publié (sous presse et/ou soumis pour publication)	9
Article de journal (quotidien, hebdomadaire, mensuel) (papier et en ligne)	9
Numéro de revue	9
3.2 Monographies : livres, chapitres de livres, rapports, etc.	10
Livre avec un auteur	10
Livre avec plusieurs auteurs	10
Livre numérique	10
- Version électronique d'un livre édité en format papier	10
- Version en ligne, et/ou améliorée ou enrichie de la version papier	11
Rééditions	11
Livre traduit	11
Livre publié dans une série	11
Ouvrage collectif sous la direction d'éditeurs scientifiques et/ou d'une organisation	11
Cas spéciaux (DSM, Plan d'études romand)	11
Chapitre de livre	12
Texte sans auteur	12
Rapport de recherche	12
3.3 Thèses et mémoires	13
3.4 Dictionnaires et encyclopédies	13
3.5 Présentations à des congrès, colloques, conférences	13
Communications orales ou posters non publiées sous forme d'actes	13
Communications orales ou posters publiés sous formes d'actes	14
3.6 Requête déposée auprès du FNS ou d'une autre institution	14
3.7 Support de cours	14
3.8 Pages web / Documents en ligne	14
Site web complet	14
Page à l'intérieur d'un site web	15
Wikipédia et autres wikis	15
Blogs	15
4. Exemple de liste de références	16

INTRODUCTION

Pourquoi référencer des documents ? Pour reconnaître les personnes qui ont développé les idées sur lesquelles s'appuie le travail et pour permettre de localiser et retrouver le document.

Ce guide indique les règles de base en matière de citations, de références et de rédaction d'une liste de références bibliographiques. Il s'inspire des normes APA (American Psychology Association, 6^{ème} édition) et en propose une adaptation.

Il est utile de relever, dès la première lecture d'un document, les éléments bibliographiques (auteur, titre, pages, article ou livre, etc.), ce qui permettra de classer, puis de rédiger rapidement les références bibliographiques à la fin du travail.

Les références bibliographiques utilisées dans le travail doivent obligatoirement se retrouver dans la liste des références bibliographiques. Cette liste figurera dans un chapitre à part, à la fin du document. Toutes les sources explicitement citées dans le texte doivent y être mentionnées et toutes les références se trouvant dans la liste des références bibliographiques doivent avoir été citées au moins une fois dans le texte.

1. CITATIONS

Afin notamment d'éviter tout plagiat, il est nécessaire de citer clairement les sources utilisées pour la rédaction d'un travail.

Il existe deux types de citation :

- *la citation directe* : retranscription exacte du texte ou de la parole d'un auteur, à indiquer entre guillemets.
- *la citation indirecte* : lorsque l'on paraphrase un auteur, ou que l'on fait référence à son œuvre, (une de ses idées, ses théories, ses recherches).

Pour la citation directe, il est important de pouvoir retrouver exactement le passage cité dans le livre, l'article. Il est donc indispensable d'avoir relevé les références exactes lors de la lecture préalable, et d'avoir également relevé l'année d'édition (dans le cas d'une réédition), la pagination pouvant changer d'une édition à l'autre.

1.1 CITATION DIRECTE

Le texte est reproduit mot par mot, y compris les fautes s'il y en a. En cas d'erreur orthographique ou grammaticale, on utilise (sic) entre parenthèses après l'erreur.

On peut modifier la casse de la première lettre du premier mot de la citation selon sa place dans la phrase.

Le nom de l'auteur et l'année de publication peuvent être indiqués avant ou après la citation. Par contre, le numéro de page est toujours indiqué entre parenthèses **après** la citation.

Si la citation originale est en langue étrangère, traduire la citation en français et mettre le texte original en note de bas de page.

Texte de moins de 40 mots

La citation est insérée **dans le texte, entre guillemets français « »**, avec un espace insécable après les guillemets de début de citation et avant les guillemets de fin de citation. La source de citation est donnée entre parenthèses **à la fin de la citation**. Si elle se situe en fin de phrase, le point est mis après la parenthèse.

« L'articulation des genres d'activité scolaire et leur insertion dans le temps didactique constitue l'entrée majeure pour rendre compte de la construction de l'objet d'enseignement de la lecture/littérature » (Aeby Daghé, 2014, p. 40).

Si l'auteur est nommé dans le texte, la date est donnée entre parenthèses juste après le nom de l'auteur et la ou les pages sont indiquées après les guillemets fermant la citation.

Comme le souligne Aeby Daghé (2014), « L'articulation des genres d'activité scolaire et leur insertion dans le temps didactique constitue l'entrée majeure pour rendre compte de la construction de l'objet d'enseignement de la lecture/littérature » (p. 40).

Si la citation est interrompue par du texte, on met des guillemets dans les deux parties de la citation.

« L'articulation des genres d'activité scolaire et leur insertion dans le temps didactique constitue » comme le souligne Aeby Daghé (2014), « l'entrée majeure pour rendre compte de la construction de l'objet d'enseignement de la lecture/littérature » (p. 40).

Texte de plus de 40 mots

La citation est donnée dans un **paragraphe à part, sans guillemets, avec un retrait de 0.5 cm** par rapport à la marge et avec une ligne vide avant et après le paragraphe de citation. Les références de la citation sont données entre parenthèses, **après le point final de la citation.**

Les sources des inégalités scolaires sont multiples. Il est probable que la première d'entre elles est liée au fait que les sociétés sont hiérarchisées et stratifiées. Les élèves sont donc éduqués dans des milieux familiaux différenciés et inégaux au plan de leur proximité aux normes et valeurs scolaires. Ils arrivent ainsi à l'école, porteurs d'une inégale maîtrise des fondamentaux attendus par l'école. (Felouzis, 2014, p. 68)

Il est possible de mentionner le nom de l'auteur, suivi de la date entre parenthèses dans le texte avant la citation. Seules les pages seront alors indiquées entre parenthèses après le point final de la citation.

En 2014, Felouzis relève :

Les sources des inégalités scolaires sont multiples. Il est probable que la première d'entre elles est liée au fait que les sociétés sont hiérarchisées et stratifiées. Les élèves sont donc éduqués dans des milieux familiaux différenciés et inégaux au plan de leur proximité aux normes et valeurs scolaires. Ils arrivent ainsi à l'école, porteurs d'une inégale maîtrise des fondamentaux attendus par l'école. (p. 68)

Si du texte est enlevé de la citation, il faut le signaler par trois points de suspension entre crochets [...].

Les sources des inégalités scolaires sont multiples. Il est probable que la première d'entre elles est liée au fait que les sociétés sont hiérarchisées et stratifiées. [...] L'école ne se contente pas d'ignorer des inégalités qui lui préexistent, elle en produit de spécifiques en lien avec son organisation et son fonctionnement. (Felouzis, 2014, pp. 68-69)

Pour rajouter du texte à l'intérieur d'une citation directe, il faut également le mettre entre crochets.

1.2 CITATION INDIRECTE

Les idées de l'auteur sont paraphrasées, évoquées, mais la citation n'est pas identique au texte original. Il faut donc ajouter entre parenthèses, après le texte ou le mot faisant référence à l'auteur, le nom de l'auteur, la date et si nécessaire la page (sauf si l'on fait référence de manière générale à un ouvrage ou à une idée globale développée par un auteur dans un ouvrage ou article précis).

Déjà dans les années 1970, Germaine Duparc s'interrogeait sur les effets des nouveaux moyens audio-visuels (comme la télévision) sur le développement de l'enfant (Perregaux, 2012, p. 166).

Dans une biographie vivante et fouillée, Perregaux (2012) rappelle la difficulté de Germaine Duparc d'être reconnue par ses collègues de l'Institut des sciences de l'éducation.

1.3 CITATION SECONDAIRE

Lorsque la citation transcrite contient déjà elle-même une citation, cette dernière doit être maintenue, mais n'est pas mentionnée dans la liste des références bibliographiques, sauf si elle est utilisée ailleurs dans le texte. De plus, si la citation transcrite contient elle-même des guillemets, il faut remplacer les guillemets français par des apostrophes simples.

« C'est bien la fonction sociale de la mémoire que de donner une structure aux identités sociales 'en les inscrivant dans une continuité historique et en leur donnant un sens, c'est-à-dire un contenu et une direction' (Traverso, 2005, p. 14) » (Fink, 2014, p. 69).

1.4 CITATION DE PLUSIEURS ŒUVRES DU MÊME AUTEUR

Si l'on cite plusieurs œuvres du même auteur, parues à des dates différentes, on met les dates après le nom de l'auteur, séparées par une virgule.

Perrenoud (2008, 2009)

S'il y a plusieurs références parues la même année, on distingue les références par des lettres minuscules selon l'ordre alphabétique des titres, juste après les dates.

Perrenoud (2008a)
Perrenoud (2008b)

Lorsqu'on souhaite citer plusieurs référence du même auteur, parues la même année, on met l'année de publication, suivie des lettres séparées par une virgule.

Perrenoud (2008a, b, c)

1.5 CITATION DE PLUSIEURS RÉFÉRENCES DANS UNE MÊME PARENTHÈSE

Les références sont citées par **ordre alphabétique**, puis par **ordre chronologique croissant** s'il s'agit du même auteur ou groupe d'auteurs. Les références sont séparées par un **point-virgule**. Dans le cas de plusieurs références du même auteur, les dates sont séparées par des virgules.

(Aeby Daghé, 2014 ; Felouzis, 2014 ; Perrenoud, 2008, 2009)

2. INSERTION DES RÉFÉRENCES DANS LE TEXTE

Toute référence dans le texte doit être retrouvée dans la liste des références bibliographiques en fin de texte. Le principe de base est de signaler pour chaque citation l'auteur et la date de chaque document cité. Ce principe Auteur + Date permettra de retrouver sans équivoque la référence complète du document cité.

2.1 UN SEUL AUTEUR

Comme mentionné plus haut, indiquer après le texte cité, entre parenthèses (Auteur, année d'édition, n° de page). Ne pas indiquer le prénom, ni les initiales de l'auteur.

Les avancées technologiques contraignent les individus à continuer d'apprendre toute leur vie (Berger, 2015).

Dans son dernier ouvrage, Berger (2015) relève que...

En 2015, Berger constate la nécessité pour les individus de continuer à apprendre toute leur vie.

2.2 DEUX AUTEURS

Indiquer à chaque fois les deux auteurs, avec une esperluette (&) entre le premier et le deuxième auteur, suivis de l'année et du numéro de page. Si la référence aux deux auteurs fait partie du texte, les noms des auteurs sont liés par la conjonction « et ».

Les auteurs tentent de lever le voile sur quelques situations d'enseignement de langue française (Rispaïl & Ronveaux, 2010).

Selon Rispaïl et Ronveaux (2010), ...

2.3 TROIS À CINQ AUTEURS

Lors de la **première occurrence dans le texte**, citer tous les auteurs, l'avant-dernier et le dernier étant séparés par une esperluette, et suivis de l'année et du numéro de page si nécessaire. Lors des **occurrences suivantes**, ne citer que le **premier auteur, suivi de *et al.*** (en italique), suivi de l'année et du numéro de page.

Attention, s'il y a risque de confusion, mentionner autant d'auteurs que nécessaire, jusqu'à ce que la confusion ne soit plus possible.

Par exemple, les deux références suivantes devraient s'abrégier Maulini, *et al.* (2015).

Maulini, O., Desjardins, J., Étienne, R., Guibert, P., & Paquay, L. (2015). Contre le découragement et la routine... In *À qui profite la formation continue des enseignants ?* (pp. 11-26). Bruxelles : De Boeck.

Maulini, O., Sorel, M., & Wittorski, R. (2015). Les professionnels et leurs pouvoirs. In R. Wittorski, O. Maulini & M. Sorel (Eds.), *Les professionnels et leurs formations. Entre développement des sujets et projets des institutions* (pp. 229-234). Berne : Peter Lang.

Pour les différencier, dans le texte, il faudra mentionner respectivement Maulini, Desjardins, *et al.* (2015) et Maulini, Sorel, *et al.* (2015).

2.4 CITATION DE SIX AUTEURS ET PLUS

Dès la **première occurrence** dans le texte, citer uniquement le **nom du premier auteur, suivi de *et al.***, puis de l'année et du numéro de page si nécessaire.

Même remarque que précédemment en cas de risque de confusion (voir 2.3).

2.5 L'AUTEUR EST UNE ORGANISATION

Lorsque l'auteur est une organisation, lors de la première occurrence, on cite le **nom entier de l'organisation, suivi de l'acronyme et de l'année**. Puis on ne cite plus que l'acronyme suivi de l'année.

Cette année-là, la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) (2006) propose des grandes orientations sur l'enseignement/apprentissage du français.

2.6 PAS D'AUTEUR

Il peut arriver que le document ne comporte aucun auteur. Il s'agit d'un véritable document anonyme.

Dans ce cas, il faut citer les deux ou trois premiers mots de la référence (généralement le titre), l'année et la page si nécessaire.

(Écrire, 1993, p. 5)

2.7 PAS DE DATE

Dans le cas d'un document sans date, on met à la place de la date (s.d.), dans le texte, comme dans la liste des références bibliographiques après le nom de l'auteur.

Dans le cas d'un document sans auteur et sans date, on cite le titre du document, suivi de s.d.

2.8 SITE WEB DANS SON ENSEMBLE

Si l'on se réfère à un site web dans son ensemble, on donne l'adresse du site **entre parenthèses dans le texte** et il n'est pas nécessaire de mettre la référence du site dans la liste des références bibliographiques.

[...] l'association Archimob (voir le site www.archimob.ch) a récolté plus de 500 témoignages filmés [...]

3. LISTE DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

La liste des références bibliographiques sera annexée au travail et devra comporter **toutes les références citées dans le texte (et uniquement celles-ci)**.

Les références sont classées par **ordre alphabétique de nom d'auteur** (et par **ordre chronologique croissant** s'il y a plusieurs références du même auteur).

Lorsqu'une référence comporte plusieurs noms d'auteurs, il faut les citer dans l'ordre où ils apparaissent sur le document ou dans la notice.

Les noms d'auteurs sont séparés par une virgule après l'initiale du prénom et on ajoute une esperluette précédée d'une virgule avant le dernier nom d'auteur.

3.1 ARTICLES DE REVUES, PÉRIODIQUES, JOURNAUX

On indique le titre du périodique en toutes lettres.

Pour les périodiques en français, on place une majuscule à la première lettre du premier mot du titre ; pour les périodiques en anglais, on place une majuscule à la première lettre de chaque mot significatif (substantifs et adjectifs).

Mettre le **nom de la revue en italique**. Le titre de l'article reste en caractères normaux.

Si l'article est *sous presse*, on ne mentionne que le titre de la revue (sans numéro, ni pages).

Article de revue ou de périodique à un ou plusieurs auteurs (version papier)

Forme générale :

Nom de l'auteur, Initiale(s) du prénom. (année de publication). Titre de l'article. *Nom de la revue en italique, volume en italique*(numéro entre parenthèses), pages de l'article.

Maurin, L. (2015). Comment intégrer les apports des sciences cognitives dans les réflexions didactiques et pédagogiques ? L'exemple des sciences économiques et sociales (SES) au lycée général. *Approche neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant*, 27(139), 599-606.

Attention, il n'y a pas d'espace entre le numéro de volume et celui de la revue. Parfois, il n'y a pas de numéro de volume, il faut alors mettre le numéro de la revue en italique. Il arrive souvent que la revue ou le périodique ait un titre spécifique (en plus du titre de la revue ou du périodique), on ne le mentionne pas. Les numéros de pages sont indiqués après le numéro de volume et/ou le numéro de la revue, sans p. ou pp.

- Plusieurs auteurs

S'il y a plusieurs auteurs, ils sont cités comme pour les livres, avec une esperluette avant le dernier auteur.

Matasci, D., & Droux, J. (2013). Les jeunes en jeu. Circulations internationales de dispositifs et de politiques d'encadrement de la jeunesse (1929-1939). *Traverse*, 2, 75-91.

Jusqu'à 7 auteurs, indiquer les noms de tous les auteurs dans la référence. À partir de 8 auteurs, indiquer les noms des 6 premiers auteurs, suivis de points de suspension (...) collés au nom du dernier auteur.

- Deux numéros de revue groupés

Il arrive parfois que deux numéros d'une revue soient regroupés.

BouSSION, S. (2014). L'Association internationale des éducateurs de jeunes inadaptés (AIEJI) et la fabrique de l'éducateur spécialisé par delà les frontières (1951-1963). *Paedagogica Historica*, 50(1-2), 229-243.

Article de revue ou de périodique en ligne

Si l'article existe en version papier, ne pas mentionner l'adresse électronique, sauf si la version papier est différente de la version électronique. Dans ce cas, mentionner l'article réellement consulté, soit la version papier, soit la version électronique.

- avec DOI

Le DOI (Digital Object Identifier) est un numéro qui correspond à un article et qui garantit de toujours retrouver l'article en ligne même si l'adresse du site web (par exemple) sur lequel est l'article change. Si le DOI existe, on le préférera à l'adresse URL du document.

L'article se cite comme pour les articles papier et on rajoute le numéro du DOI à la fin (deux formes possibles).

Lagger, G., Sittarame, F., Lasserre-Moutet, A., Chambouleyron, M., Giordan, A., & Golay, A. (2013). La dimension infra-cognitive peut interférer avec l'apprentissage. *Éducation thérapeutique du patient*, 5(2), 219-227. <http://dx.doi.org/10.1051/tpe/2013033> ou doi: 10.1051/tpe/2013033

- sans DOI

Dans le cas d'un article sans DOI, et si la revue n'existe que sous forme électronique, on ajoute [En ligne] entre crochets après le nom de la revue (et du numéro de volume s'il existe) et à la fin de la référence « Repéré à ... » et l'adresse URL de l'article.

Charmillot, M., Bonnet, D., & Duchesne, V. (2014). « Parlons-en ! ». Enjeux de restitution à propos de l'infertilité et de l'assistance médicale à la procréation. *SociologieS* [En ligne]. Repéré à <http://sociologies.revues.org/4753>

Article non publié (sous presse et/ou soumis pour publication)

On cite comme un article normal, mais sans les numéros des pages (puisque'ils n'existent pas encore) :

Krummenacher, L. (sous presse). Le savoir-faire des professionnels de la modération dans les bus nocturnes genevois. Une réflexion sur la participation des passagers. *Revue Nouvelles pratiques sociales*, 27(2).

Article de journal (quotidien, hebdomadaire, mensuel) (papier et en ligne)

Selon le type de journal, on rajoute le jour et mois (pour un quotidien ou hebdomadaire) ou le mois (pour un mensuel) dans la parenthèse de l'année et indiquer « p. » avant le(s) numéro(s) de page(s). S'il existe, on peut également indiquer le numéro du journal.

Si le journal est en ligne, on ajoute à la fin de la référence « Repéré à... » et l'adresse URL de l'article.

Armanios, R. (2015, 25 février). La droite en passe de raboter la formation des instituteurs. *Le Courrier*, 46, p. 4.

Armanios, R. (2015, 25 février). La droite en passe de raboter la formation des instituteurs. *Le Courrier*. Repéré à http://www.lecourrier.ch/127976/la_droite_en_passe_de_raboter_la_formation_des_instituteurs

Numéro de revue

Pour citer un numéro entier de revue, on ne mentionne que le nom de la revue et le volume et/ou numéro. Si la revue a un titre spécifique, on le mentionne.

Mugny, G. (Ed.) (2014). Science, technologie et société : l'approche des représentations sociales. *Revue internationale de psychologie sociale*, 26(3).

Si la revue est un numéro hors-série, il convient de le mentionner entre crochets, juste après le nom de la revue. En effet, il arrive souvent que les revues éditent un ou plusieurs numéros hors-série par année et qu'ils ne soient pas numérotés

Coulange, L., Dorier, J.-L., Drouhard, J.-P., & Robert, A. (Eds.) (2014). Enseignement de l'algèbre élémentaire. Bilan et perspectives. *Recherches en didactique des mathématiques* [Hors-série].

3.2 MONOGRAPHIES : LIVRES, CHAPITRES DE LIVRES, RAPPORTS, ETC.

Forme générale :

Nom de l'auteur, Initiale(s) du prénom. (année de publication). *Titre en italique : sous-titre en italique*. Lieu de publication : Nom de l'éditeur commercial.

Livre avec un auteur

Le titre du livre est en italique.

Felouzis, G. (2014). *Les inégalités scolaires*. Paris : Presses universitaires de France.

Livre avec plusieurs auteurs

Les noms des auteurs sont séparés par une virgule, après le point suivant l'initiale du prénom. On met une esperluette (&) précédée d'une virgule avant le nom du dernier auteur.

Hofstetter, R., Ratcliff, M., & Schneuwly, B. (2012). *Cent ans de vie (1912-2012). La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation héritière de l'Institut Rousseau et de l'ère piagétienne*. Genève : Georg.

Jusqu'à 7 auteurs, indiquer les noms de tous les auteurs dans la référence. À partir de 8 auteurs, indiquer les noms des 6 premiers auteurs, suivis de points de suspension (...) collés au nom du dernier auteur.

Alheit, P., Baudouin, J.-M., Dominicé, P., Josso, M.-C., Lévy, R., Marc, P., ...Türkal, L. (2001). *Regards pluriels sur l'approche biographique : entre discipline et indiscipline* (Cahiers de la Section des sciences de l'éducation n° 95). Genève : Université de Genève.

Livre numérique

Il existe différents types de livres numériques : ceux qui sont la version électronique exacte d'un livre imprimé (souvent en version PDF ou en format ePub), ceux qui sont une version améliorée ou enrichie de la version imprimée et ceux qui ont été édités uniquement en version numérique.

Dans tous les cas, la forme générale est la même que pour un livre imprimé.

- Version électronique d'un livre édité en format papier

On rajoute l'adresse URL du livre précédée de « Repéré à... » et on mentionne le type de version électronique (PDF ou ePub ou autre) entre crochets.

Vitali-Rosati, M., & Sinatra, M.E. (Eds.) (2014). *Pratiques de l'édition numérique* [PDF]. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. Repéré à http://www.pum.umontreal.ca/fichiers/livres_fichiers/Pratiques-de-ledition-numerique.pdf

Vitali-Rosati, M., & Sinatra, M.E. (Eds.) (2014). *Pratiques de l'édition numérique* [ePub]. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. Repéré à http://www.pum.umontreal.ca/fichiers/livres_fichiers/pratiques-de-ledition-numerique.epub

- Version en ligne, et/ou améliorée ou enrichie de la version papier

En général, ces livres sont disponibles uniquement pour une lecture en ligne. Ils peuvent être enrichis de contenus additionnels comme des images, vidéos, hyperliens renvoyant à d'autres articles, etc. Dans ce cas, on cite le titre du livre, suivi de l'adresse URL.

Vitali-Rosati, M., & Sinatra, M.E. (Eds.) (2014). *Pratiques de l'édition numérique*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. Repéré à <http://www.parcoursnumeriques-pum.ca/pratiques>

Rééditions

Lorsque le livre a été réédité une ou plusieurs fois, on cite dans la bibliographie l'édition consultée et on mentionne le numéro de l'édition.

Lüdi, G., & Py, B. (2013). *Être bilingue* (4^e éd.). Berne : Peter Lang.

Livre traduit

Pour les livres traduits, on cite l'auteur original de l'œuvre avec le titre traduit, la date de publication du document original suivi de l'année de la traduction, et la maison d'édition de la traduction. Le numéro d'édition (si applicable) ainsi que les mentions de responsabilité liées à la traduction et l'adaptation s'insèrent entre parenthèses à la suite du titre.

Schön, D. (1984/1993). *Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel* (trad. par D. Gagnon et J. Heynemand). Montréal : Les éditions logiques.

Livre publié dans une série

Indiquer le nom de la série et s'il existe, le numéro du livre entre parenthèses.

Bovey, L. (2015). *Des élèves funambules. Être, faire, trouver et rester à sa place en situation d'intégration* (Cahiers de la Section des sciences de l'éducation n°136). Genève : Université de Genève.

Ouvrage collectif sous la direction d'éditeurs scientifiques et/ou d'une organisation

On ajoute Ed. ou Eds. (si plusieurs éditeurs scientifiques) entre parenthèses, après le dernier nom et avant la parenthèse de l'année.

Collet, I., & Dayer, C. (Eds.) (2014). *Former envers et contre le genre* (Raisons éducatives). Bruxelles : De Boeck.

Si l'éditeur scientifique est une collectivité ou une organisation, écrire le nom de la collectivité en toutes lettres. L'abréviation s'utilise ensuite pour le nom de l'éditeur.

Département de l'instruction publique du Canton de Genève (2008). *Regards sur la dyslexie-dysorthographe*. Genève : DIP / Service médico-pédagogique.

Cas spéciaux (DSM, Plan d'études romand)

Pour citer le **DSM (Diagnostic and statistical manual of mental disorders)** :

American Psychiatric Association (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (5^e éd.). Washington, DC : APA.

Pour citer le **Plan d'études romand (PER)**, il est possible d'utiliser la version imprimée et dans ce cas, soit il faut citer le PER comme un livre si on se réfère à tout le document, soit comme un chapitre de livre, si on se réfère à une partie du document.

Il est aussi possible de consulter le PER sur internet où il se trouve au complet. Dans ce cas, on peut choisir de citer la page consultée ou le document PDF (issu de la version imprimée la plupart du temps) et également en ligne (NB : c'est sur cette version qu'on trouve généralement mention de la date).

Page web consultée

Conférence intercantonale de l'instruction publique (2010). Commentaires généraux pour la Formation générale (cycle 1). In *Plan d'études romand*. Neuchâtel: CIIP. Repéré à <https://www.plandetudes.ch/web/guest/fg/cg1/>

Document PDF en ligne

Conférence intercantonale de l'instruction publique (2010). Commentaires généraux pour la Formation générale (cycle 1) [PDF]. In *Plan d'études romand* (pp. 13-29). Neuchâtel: CIIP. Repéré à https://www.plandetudes.ch/documents/10273/36907/PER_print_FG_C1_CommentGeneraux.pdf

Chapitre de livre

Forme générale : Le titre du chapitre vient directement après les auteurs du chapitre. Puis on indique « In » suivi du nom des auteurs du livre (attention, les initiales du prénom ici viennent avant le nom de l'auteur et ne sont pas suivies d'une virgule). Le nom du dernier auteur du livre est suivi d'une virgule. Les numéros de pages (de début et fin de chapitre) suivent le titre du livre, entre parenthèses et précédés de « pp. ».

Nom de l'auteur, Initiale(s) du prénom. (année de publication). Titre du chapitre. In Initiale du prénom. Nom (Ed.), <i>Titre du livre en italique</i> (pages). Lieu de publication : Éditeur.
--

Rege Colet, N., & Berthiaume, D. (2009). Savoir ou être ? Savoirs et identités professionnels chez les enseignants universitaires. In R. Hofstetter & B. Schneuwly (Eds.), *Savoirs en (trans)formation. Au cœur des professions de l'enseignement et de la formation* (Raisons éducatives ; pp. 137-162). Bruxelles : De Boeck.

Texte sans auteur

Lorsqu'un texte n'a pas d'auteur, on cite directement le titre du document (en italique), suivi de la date, puis du lieu et de l'éditeur.

Émotions / Emotions (2014). Neuchâtel/Genève : Muséum d'histoire naturelle/Pôle de recherche national en sciences affectives.

Dans cet exemple, on peut, si l'information est jugée pertinente, rajouter entre crochets après le titre le type de document.

Émotions / Emotions [Catalogue de l'exposition « Émotions, une histoire naturelle »] (2014). Neuchâtel/Genève : Muséum d'histoire naturelle/Pôle de recherche national en sciences affectives.

Rapport de recherche

Le rapport de recherche se cite comme un livre, mais il est important de mentionner le numéro du rapport entre parenthèses immédiatement après le titre s'il existe.

Institut de recherche et de documentation pédagogique (2013). *PISA 2012 : Compétences des jeunes Romands. Résultats de la cinquième enquête PISA auprès des élèves de fin de scolarité obligatoire*. Neuchâtel : IRDP.

Marc, V., & Wirthner, M. (avec la coll. de S. Uldry) (2013). *Développement d'un modèle d'évaluation adapté au PER. Rapport scientifique du projet d'épreuves romandes communes*. Neuchâtel : Institut de recherche et de documentation pédagogique.

Centre national de recherche scientifique (2015). *Enquête communication réalisée auprès des acteurs de la communication du Centre national de la recherche scientifique* (Rapport – mars 2015). Paris : CNRS.

3.3 THÈSES ET MÉMOIRES

Pour les thèses et les mémoires, les informations de publication mentionnent la discipline, ainsi que l'université dans laquelle la thèse ou le mémoire ont été soutenus. Si les informations ne sont pas déjà présentes dans le nom de l'université, il faut faire suivre celui-ci du nom de la ville où se trouve l'université, et éventuellement du pays.

Progin, L. (2014). *Devenir chef d'établissement : le désir de leadership à l'épreuve de la réalité. Enquête sur l'entrée dans un métier émergent*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Genève.

Si la version consultée est disponible en ligne, rajouter à la fin de la référence « Repéré à... » et l'adresse URL du document.

Surian, M. (2015). *Enseigner la production orale et écrite en classes d'accueil postobligatoires*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Genève. Repéré à <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:79570>

3.4 DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES

Si le dictionnaire ou l'encyclopédie ont un ou des auteurs, on les cite comme des livres :

Dortier, J.-F. (Ed.) (2004). *Dictionnaire des sciences humaines*. Auxerre : Sciences humaines.

Si le dictionnaire ou l'encyclopédie sont sans auteur :

Le Petit Larousse illustré (2012). Paris : Larousse.

Si l'entrée est rédigée par un ou des auteurs précis, on utilise le même modèle que celui des chapitres de livres.

Hameline, D. (2002). Histoire de l'éducation. In *Encyclopedia Universalis* (vol. 7, pp. 877-879). Paris : Encyclopedia Universalis.

Halmi, K. A. (2001). Anorexia nervosa. In W. Craighead & C. Nemeroff (Eds.), *The Corsini encyclopedia of psychology and behavioral science* (Vol. 1, pp. 110-111). New York, NY : Wiley.

Si l'entrée est anonyme, on cite directement le titre de l'article, comme un chapitre de livre sans auteurs.

Enfin, si l'entrée a été consultée sur internet, on cite de la manière suivante :

Épistémologie (s.d.). In *Encyclopédie Larousse en ligne*. Repéré à <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/epistemologie/48862>

3.5 PRÉSENTATIONS À DES CONGRÈS, COLLOQUES, CONFÉRENCES

Communications orales ou posters non publiées sous forme d'actes

Les communications ou présentations présentées oralement lors de congrès, conférences, etc. qui n'ont pas été publiées par la suite sous forme d'actes sont citées sous la forme suivante :

Nom de l'auteur, Initiale(s) du prénom. (année du colloque, mois). *Titre de la présentation ou du poster*. Communication présentée ou Poster présenté au [nom du colloque ou de la conférence], ville où a eu lieu le colloque ou la conférence, pays (si la ville est peu connue).

Filliettaz, L. (2016, janvier). *La différenciation du travail et de la formation dans la pratique professionnelle accompagnée : un éclairage par l'analyse interactionnelle et multimodale*. Communication présentée [le cas échéant, Poster présenté] au Colloque VALS-ASLA 2016, Genève.

Si les résumés des communications sont disponibles en ligne, on rajoute à la fin de la référence l'adresse URL ou « Résumé repéré à... » suivi de l'adresse URL.

Communications orales ou posters publiés sous formes d'actes

Selon la forme de publication des présentations, on utilise le modèle de citation correspondant : article, livre, chapitre de livre, etc.

Dans tous les cas, le titre de la communication est en police normale et c'est le titre du livre ou de la revue dans lesquels se trouvent les communications qui sont en italique. Si les actes existent en version papier, on mentionne comme pour un chapitre de livre les numéros de pages entre parenthèses (pp. xx-xx).

Si les communications sont publiées uniquement en version électronique, on utilise le format suivant :

Mottier Lopez, L., Tessaro, W., Dechamboux, L., Morales Villabona, F., & Serry, S. (2014). Modération sociale et outils de la recherche dans une approche participative : quelle médiation des processus de construction d'une culture commune de l'évaluation des apprentissages des élèves ? In *Actes du 26^e colloque de l'ADMEE Europe (Marrakech, 15-17 janvier 2014)*. Repéré à <http://www.admee2014.ma/images/actes/mottierlopez-lucie-actes2014.pdf>

3.6 REQUÊTE DÉPOSÉE AUPRÈS DU FNS OU D'UNE AUTRE INSTITUTION

Parfois, il arrive de faire référence à une requête déposée auprès d'une institution de recherche. Dans ce cas, la référence se traite comme un livre, mais à la place du lieu et de l'éditeur, on mentionne « Requête déposée auprès de (ou acceptée par) [nom de l'institution] » et suivi du numéro de projet entre parenthèses (s'il est connu).

Mottier Lopez, L., Tessaro, W., & Filliettaz, F. (2012). *Étude des jugements d'évaluation des apprentissages des élèves et des pratiques de modération sociale*. Requête acceptée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (projet n°100013_143453/1).

3.7 SUPPORT DE COURS

Seuls les supports de cours imprimés ou électroniques sont mentionnés. Si l'information est connue, on met le numéro et/ou le titre du cours entre parenthèses.

Si le cours est une présentation PowerPoint ou un autre type de support, on le mentionne entre crochets après les parenthèses.

Si le support du cours est en ligne, on mentionne ensuite « Repéré à... » suivi de l'URL. Si le document se trouve sur une plateforme d'enseignement comme Chamilo ou Moodle (et n'est donc accessible qu'aux membres de la communauté universitaire de l'Université concernée), on peut mentionner « Repéré sur la plateforme Chamilo » suivi de l'adresse générique de Chamilo (ou de Moodle le cas échéant).

Bourgeois, E. (2015). *L'apprentissage en situation de travail. Introduction* (MA752603 Apprentissage en contexte organisationnel 1 : Processus) [Présentation PowerPoint]. Genève : Université de Genève. Repéré sur la plateforme Chamilo https://chamilo.unige.ch/home/main/document/document.php?cidReq=752600&id_session=o&gidReq=0

3.8 PAGES WEB / DOCUMENTS EN LIGNE

Site web complet

Un site web complet n'est pas considéré comme une référence, il apparaît donc soit directement dans le texte, soit en note de bas de page, mais en aucun cas dans la liste des références bibliographiques.

Pour citer un site dans son ensemble, on utilise l'adresse URL dans son entier. Si le document n'est utilisé que sous forme papier, il n'est pas nécessaire de mentionner « http:// ». Si le document est utilisé sous forme électronique, il peut être utile de rajouter « http:// » afin que le lien soit activé.

Site de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation : www.unige.ch/fapse

Attention : les traitements de texte activent souvent automatiquement les hyperliens. Si votre document n'est pas destiné à être lu de manière électronique, il est conseillé de désactiver l'hyperlien afin d'en supprimer la mise en forme (souvent en caractères bleus soulignés).

Page à l'intérieur d'un site web

La plupart du temps, les pages d'un site web n'ont pas d'auteur, ni de date. On cite alors en commençant directement par le titre de la page.

How do you refer a web page that lists no author ? (s.d.). Repéré à <http://www.apastyle.org/learn/faqs/web-page-no-author.aspx#>

Si l'auteur est mentionné, on le cite.

Bolsterli, M. (2003). L'organisation du travail scolaire. Notes de synthèses du séminaire du 4 juin 2003. Genève : Université de Genève. Repéré à http://www.unige.ch/fapse/life/archives/activites/seminaire-01-05/S20_notes_04_06_03.html

Lorsque le texte n'est pas sous un format « habituel » (livre, chapitre de livre, article, etc.), le titre de la page reste en caractères normaux. Sinon, on suit les normes selon le format du document.

Wikipédia et autres wikis

Les encyclopédies en ligne collectives de type *Wikipédia* sont de plus en plus utilisées. Étant donné le caractère « éphémère » des articles (qui peuvent être mis à jour de manière plus ou moins régulière par différentes personnes), il est recommandé, dans ce cas-là uniquement, de mentionner la date complète de consultation de l'article.

Pédagogie institutionnelle (s.d.). In *Wikipédia*. Repéré le 8 février 2016 à https://fr.wikipedia.org/wiki/Pedagogie_institutionnelle

Blogs

Pour les billets de blog, on mentionne l'année et le jour de publication du billet et on rajoute entre crochets la mention « Billet de blog ».

WatreLOT, P. (2010, 16 août). Qu'est-ce qu'un bon prof? [Billet de blog]. Repéré à <http://philippe-watreLOT.blogspot.ch/2010/08/quest-ce-quun-bon-prof.html>

4. EXEMPLE DE LISTE DE RÉFÉRENCES

- Alheit, P., Baudouin, J.-M., Dominicé, P., Josso, M.-C., Lévy, R., Marc, P., ...Türkal, L. (2001). *Regards pluriels sur l'approche biographique : entre discipline et indiscipline* (Cahiers de la Section des sciences de l'éducation n° 95). Genève : Université de Genève.
- American Psychiatric Association (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (5^e éd.). Washington, DC : APA.
- Armanios, R. (2015, 25 février). La droite en passe de raboter la formation des instituteurs. *Le Courrier*, 46, p. 4.
- Armanios, R. (2015, 25 février). La droite en passe de raboter la formation des instituteurs. *Le Courrier*. Repéré à http://www.lecourrier.ch/127976/la_droite_en_passe_de_raboter_la_formation_des_instituteurs
- Bolsterli, M. (2003). L'organisation du travail scolaire. Notes de synthèses du séminaire du 4 juin 2003. Genève : Université de Genève. Repéré à http://www.unige.ch/fapse/life/archives/activites/seminaire-01-05/S20_notes_04_06_03.html
- Bourgeois, E. (2015). *L'apprentissage en situation de travail. Introduction* (MA752603 Apprentissage en contexte organisationnel 1 : Processus) [Présentation PowerPoint]. Genève : Université de Genève. Repéré sur la plateforme Chamilo https://chamilo.unige.ch/home/main/document/document.php?cidReq=752600&id_session=0&gidReq=0
- Boussion, S. (2014). L'Association internationale des éducateurs de jeunes inadaptés (AIEJI) et la fabrique de l'éducateur spécialisé par delà les frontières (1951-1963). *Paedagogica Historica*, 50(1-2), 229-243.
- Bovey, L. (2015). *Des élèves funambules. Être, faire, trouver et rester à sa place en situation d'intégration* (Cahiers de la Section des sciences de l'éducation n°136). Genève : Université de Genève.
- Centre national de recherche scientifique (2015). *Enquête communication réalisée auprès des acteurs de la communication du Centre national de la recherche scientifique* (Rapport – mars 2015). Paris : CNRS.
- Charmillot, M., Bonnet, D., & Duchesne, V. (2014). « Parlons-en ! ». Enjeux de restitution à propos de l'infertilité et de l'assistance médicale à la procréation. *Sociologies* [En ligne]. Repéré à <http://sociologies.revues.org/4753>
- Collet, I., & Dayer, C. (Eds.) (2014). *Former envers et contre le genre* (Raisons éducatives). Bruxelles : De Boeck.
- Conférence intercantonale de l'instruction publique (2010). Commentaires généraux pour la Formation générale (cycle 1). In *Plan d'études romand*. Neuchâtel : CIIP. Repéré à <https://www.plandetudes.ch/web/guest/fg/cg1/>
- Conférence intercantonale de l'instruction publique (2010). Commentaires généraux pour la Formation générale (cycle 1) [PDF]. In *Plan d'études romand* (pp. 13-29). Neuchâtel : CIIP. Repéré à https://www.plandetudes.ch/documents/10273/36907/PER_print_FG_C1_CommentGeneraux.pdf
- Coulange, L., Dorier, J.-L., Drouhard, J.-P., & Robert, A. (Eds.) (2014). Enseignement de l'algèbre élémentaire. Bilan et perspectives. *Recherches en didactique des mathématiques* [Hors-série].
- Département de l'instruction publique du Canton de Genève (2008). *Regards sur la dyslexie-dysorthographe*. Genève : DIP / Service médico-pédagogique.
- Dortier, J.-F. (Ed.) (2004). *Dictionnaire des sciences humaines*. Auxerre : Sciences humaines.
- Émotions / Emotions* (2014). Neuchâtel/Genève : Muséum d'histoire naturelle/Pôle de recherche national en sciences affectives.
- Émotions / Emotions* [Catalogue de l'exposition « Émotions, une histoire naturelle »] (2014). Neuchâtel/Genève : Muséum d'histoire naturelle/Pôle de recherche national en sciences affectives.
- Épistémologie (s.d.). In *Encyclopédie Larousse en ligne*. Repéré à <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/epistemologie/48862>
- Felouzis, G. (2014). *Les inégalités scolaires*. Paris : Presses universitaires de France.

- Filliettaz, L. (2016, janvier). *La différenciation du travail et de la formation dans la pratique professionnelle accompagnée : un éclairage par l'analyse interactionnelle et multimodale*. Communication présentée au Colloque VALS-ASLA 2016, Genève.
- Halmi, K. A. (2001). Anorexia nervosa. In W. Craighead & C. Nemeroff (Eds.), *The Corsini encyclopedia of psychology and behavioral science* (Vol. 1, pp. 110-111). New York, NY : Wiley.
- Hameline, D. (2002). Histoire de l'éducation. In *Encyclopedia Universalis* (vol. 7, pp. 877-879). Paris : Encyclopedia Universalis.
- Hofstetter, R., Ratcliff, M., & Schneuwly, B. (2012). *Cent ans de vie (1912-2012). La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation héritière de l'Institut Rousseau et de l'ère piagétienne*. Genève : Georg.
- How do you refer a web page that lists no author ? (s.d.). Repéré à <http://www.apastyle.org/learn/faqs/web-page-no-author.aspx#>
- Institut de recherche et de documentation pédagogique (2013). *PISA 2012 : Compétences des jeunes Romands. Résultats de la cinquième enquête PISA auprès des élèves de fin de scolarité obligatoire*. Neuchâtel : IRDP.
- Krummenacher, L. (sous presse). Le savoir-faire des professionnels de la modération dans les bus nocturnes genevois. Une réflexion sur la participation des passagers. *Revue Nouvelles pratiques sociales*, 27(2).
- Lagger, G., Sittarame, F., Lasserre-Moutet, A., Chambouleyron, M., Giordan, A., & Golay, A. (2013). La dimension infra-cognitive peut interférer avec l'apprentissage. *Éducation thérapeutique du patient*, 5(2), 219-227. <http://dx.doi.org/10.1051/tpe/2013033> ou doi: 10.1051/tpe/2013033
- Le Petit Larousse illustré* (2012). Paris : Larousse.
- Lüdi, G., & Py, B. (2013). *Être bilingue* (4^e éd.). Berne : Peter Lang.
- Marc, V., & Wirthner, M. (avec la coll. de S. Uldry) (2013). *Développement d'un modèle d'évaluation adapté au PER. Rapport scientifique du projet d'épreuves romandes communes*. Neuchâtel : Institut de recherche et de documentation pédagogique.
- Matasci, D., & Droux, J. (2013). Les jeunes en jeu. Circulations internationales de dispositifs et de politiques d'encadrement de la jeunesse (1929-1939). *Traverse*, 2, 75-91.
- Maurin, L. (2015). Comment intégrer les apports des sciences cognitives dans les réflexions didactiques et pédagogiques ? L'exemple des sciences économiques et sociales (SES) au lycée général. *Approche neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant*, 27(139), 599-606.
- Mottier Lopez, L., Tessaro, W., Dechamboux, L., Morales Villabona, F., & Serry, S. (2014). Modération sociale et outils de la recherche dans une approche participative : quelle médiation des processus de construction d'une culture commune de l'évaluation des apprentissages des élèves ? In *Actes du 26^e colloque de l'ADMEE Europe (Marrakech, 15-17 janvier 2014)*. Repéré à <http://www.admee2014.ma/images/actes/mottierlopez-lucie-actes2014.pdf>
- Mottier Lopez, L., Tessaro, W., & Filliettaz, F. (2012). *Étude des jugements d'évaluation des apprentissages des élèves et des pratiques de modération sociale*. Requête acceptée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (projet n°100013_143453/1).
- Mugny, G. (Ed.) (2014). Science, technologie et société : l'approche des représentations sociales. *Revue internationale de psychologie sociale*, 26(3).
- Pédagogie institutionnelle (s.d.). In *Wikipédia*. Repéré le 8 février 2016 à https://fr.wikipedia.org/wiki/Pedagogie_institutionnelle
- Progin, L. (2014). *Devenir chef d'établissement : le désir de leadership à l'épreuve de la réalité. Enquête sur l'entrée dans un métier émergent*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Genève.
- Rege Colet, N., & Berthiaume, D. (2009). Savoir ou être ? Savoirs et identités professionnels chez les enseignants universitaires. In R. Hofstetter & B. Schneuwly (Eds.), *Savoirs en (trans)formation. Au cœur des professions de l'enseignement et de la formation* (Raisons éducatives ; pp. 137-162). Bruxelles : De Boeck.
- Schön, D. (1984/1993). *Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel* (trad. par D. Gagnon et J. Heynemand). Montréal : Les éditions logiques.

- Surian, M. (2015). *Enseigner la production orale et écrite en classes d'accueil postobligatoires*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Genève. Repéré à <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:79570>
- Vitali-Rosati, M., & Sinatra, M.E. (Eds.) (2014). *Pratiques de l'édition numérique* [PDF]. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. Repéré à http://www.pum.umontreal.ca/fichiers/livres_fichiers/Pratiques-de-ledition-numerique.pdf
- Vitali-Rosati, M., & Sinatra, M.E. (Eds.) (2014). *Pratiques de l'édition numérique* [ePub]. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. Repéré à http://www.pum.umontreal.ca/fichiers/livres_fichiers/pratiques-de-ledition-numerique.epub
- Vitali-Rosati, M., & Sinatra, M.E. (Eds.) (2014). *Pratiques de l'édition numérique*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. Repéré à <http://www.parcoursnumeriques-pum.ca/pratiques>
- WatreLOT, P. (2010, 16 août). Qu'est-ce qu'un bon prof? [Billet de blog]. Repéré à <http://philippe-watreLOT.blogspot.ch/2010/08/quest-ce-quun-bon-prof.html>

Ce guide des références bibliographiques a été élaboré au sein de la Section des sciences de l'éducation et est basé sur les normes de la 6^e édition du manuel de références de l'APA.

SDG-Publis SSED/Novembre 2016